



PRÉFET DU FINISTÈRE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUE DE PRESSE

Quimper, le 1^{er} novembre 2023 à 23 heures

TEMPÊTE CIARAN - POINT DE SITUATION A 23HEURES

A cette heure, plus de 1 000 sapeurs-pompiers et 450 gendarmes sont mobilisés pour l'ensemble du département, en capacité de répondre aux besoins d'interventions.

Le dernier bilan des interventions à 23h fait état de :

- 297 appels traités par le SDIS depuis 18 heures, pour 30 opérations en lien avec les intempéries ;
- 150 appels traités par la gendarmerie depuis 18 heures, pour 21 interventions en lien avec les intempéries ;
- 1 blessé léger pris en charge suite à un accident routier provoqué par une chute d'arbre sur la commune de Plouédern ;
- 43 personnes déplacées pour mise à l'abri à Tréffiagat (évacuation préventive d'un quartier), Gouesnou et au Relecq-Kerhuon (mise à l'abri de personnes vulnérables).

L'essentiel des interventions sont à ce stade concentrées en zone côtière.

Réseau routier et transports

- la circulation est coupée sur la D887 au niveau de Dinéault en raison de la chute d'un arbre sur une ligne haute tension ;
- la circulation est fermée sur la D49 reliant Quimperlé à Clohars-Carnoët en raison de chutes d'arbres ;
- une trentaine d'interventions des services de routes départementaux son dénombrées.

Les ponts de l'Iroise, Albert Louppe et de Cornouaille (Bénodet/Combrit) sont par ailleurs fermés à la circulation depuis 22 heures, conformément aux arrêtés préfectoraux et départementaux en vigueur.

Pour rappel, la circulation des poids-lourds et des transports en commun reste interdite sur l'ensemble du département jusqu'à demain matin 08h00 et la vitesse reste abaissée de 20 km/h sur les voies rapides.

Contact presse

Bureau de la communication interministérielle

Tél : 02 90 77 20 23 / 02 90 77 20 21
Mél : pref-communication@finistere.gouv.fr

En raison des chutes d'arbres déjà en cours et prévisibles, **le Préfet a pris par ailleurs une mesure complémentaire d'interdiction d'accès et de circulation dans l'ensemble des massifs forestiers du département** (hors ayant-droits et secours). Cette mesure restera en vigueur jusqu'à réévaluation du risque.

Le Préfet rappelle l'activation de la **Cellule d'Information du Public (CIP)**. Elle peut être jointe pour toute question au **02 90 77 29 00**.

Le standard de la préfecture reste également activé au 02 90 77 20 00.

Tenez-vous informé des conditions météorologiques, en particulier en consultant les prévisions en ligne sur le site internet de Météo France : www.vigilance.meteofrance.com et le site internet de la Préfecture du Finistère : <https://www.finistere.gouv.fr/>